



CC du Pays d'Othe (Siren : 241000447)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Aix-Villemaur-Pâlis
Arrondissement	Troyes
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2002
Date d'effet	18/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Daniel DUCHANGE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	27 Avenue Tricoche Maillard
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10160 AIX-EN-OTHE
Téléphone	03 25 46 70 63
Fax	03 25 46 66 03
Courriel	contact@cc-po.fr
Site internet	www.cdc-pays-othe.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 757
Densité moyenne	24,34

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Aix-Villemaur-Pâlis (200058840)	3 479
10	Bercenay-en-Othe (211000344)	437
10	Bérulle (211000385)	200
10	Chennegy (211000906)	469
10	Maraye-en-Othe (211002159)	437
10	Neuville-sur-Vanne (211002555)	464
10	Nogent-en-Othe (211002589)	45
10	Paisy-Cosdon (211002688)	338
10	Planty (211002829)	233
10	Rigny-le-Ferron (211003090)	330
10	Saint-Benoist-sur-Vanne (211003249)	236
10	Saint-Mards-en-Othe (211003397)	652
10	Villemoiron-en-Othe (211004056)	209
10	Vulaines (211004296)	228

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 12

Compétences exercées par le groupement
Sanitaires et social
- Action sociale <i>compétence optionnelle : action sociale d'intérêt communautaire</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>Construction, gestion, entretien et fonctionnement de maison médicale pluridisciplinaire (arrêté préfectoral du 8 juin 2012). Compétence non reprise au sein de l'arrêté portant refonte des statuts issue de la loi NOTRE. Compétence reprise lors de l'AP du 05 août 2019</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>B. Compétences optionnelles 1. Constructions, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire</i>
Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Animation du projet de territoire</i>
- Schéma de secteur
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>A. Compétences obligatoires 2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétence facultative: "Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales, uniquement dans son application liée à l'arrivée du très haut débit par la fibre optique".</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>B. Compétences optionnelles 3. Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>
- Autres <i>Équipement touristique et itinéraire de randonnées : - Plan d'eau de Paisy-Cosdon - Base de loisir de Saint-Mards - Itinéraire de promenades et randonnées inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée. Construction, gestion et entretien des bâtiments à vocation de logements de la gendarmerie d'Aix-Villemaur-Pâlis. Construction, gestion et entretien du bâtiment administratif et public de brigade de gendarmerie d'Aix-Villemaur-Pâlis. Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM fermé	318 127
10	PETR Othe-Armance (200077873)	SM fermé	18 306
10	Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la région Troyenne (251002085)	SM fermé	263 109
10	SM de la Vanne et de ses affluents (200091064)	SM fermé	49 660

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)